Honoraires de vente
Applicable au 10 septembre 2025

Prix de vente	Habitation	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 150 000€	12 %*		12 000€
De 150 000,01€ à 200 000€	10 000 €		15 000 €
De 200 000,01€ à 300 000€	14 000 €		25 000 €
De 300 000,01€ à 400 000€	18 000 €		35 000 €
De 400 000,01€ à 500 000€	25 000 €		45 000 €
Plus de 500 000,01€	5%		55 000 €
Jusqu'à 40 000€		5 000€	
De 40 000,01€ à 60 000€		6 000€	
De 60 000,01€ à 150 000€		8 000€	
Plus de 150 000,01€		5%	

**Avec un minimum de 5000€ TTC.*
Honoraires exprimés en montant maximum.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Les prix sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 20%.

Honoraires de location
Applicable au 10 septembre 2025

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	45 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8€/m²	8€/m²
État des lieux location nu/meublé	3€/m²	3€/m²
Rédaction de bail	Forfait 150 €	Forfait 150 €
Recherche de locataire et entremise et négociation	Forfait 250 €	

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation, visite, consultation du dossier, rédaction du bail, état des lieux	Dans la limite de 10% du montant du loyer annuel	Dans la limite de 10% du montant du loyer annuel

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Les prix sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 20%.